

Protection des sources des Graviers

Rapport hydrogéologique réglementaire dressé par

D. CONTINI

agissant en qualité de Géologue agréé en matière d'eau et d'hygiène publique pour la Haute-Saône et le Territoire de Belfort

GENERALITES

La commune de Rougemont-le-Château est partiellement alimentée en eau potable par les " captages des Graviers ". Ces captages se trouvent à environ 1 km au N de Rougemont, vers le point de coordonnées x = 947 000, y = 315 200. Le débit d'étiage de ces captages est faible, de l'ordre de 1 l/seconde et les analyses de l'année 1978 montrent une pollution biologique.

LES PETITS GRAVIERS

C'est le captage situé le plus à l'Ouest. Le captage consiste en un filtre à sable rempli de 2 m<sup>3</sup> de galets et de graviers lavés, où vient se jeter un petit ruisseau. En fait, le ruisseau est formé par le rassemblement de nombreux petits fossés de drainage profonds d'une quarantaine de centimètres et qui drainent tout le thalweg. Cette région, aujourd'hui boisée, est dessinée en clairière sur les anciennes cartes et ces fossés datent probablement du temps où la clairière était cultivée ou en prairies.

Le substratum de la région est imperméable, formé de schistes, de grauwackes ou de roches volcaniques et l'eau ainsi récoltée provient d'une part du ruissellement superficiel et d'autre part du mince manteau d'éboulis qui couvre les flancs du thalweg. Cette eau ne subit donc pratiquement pas de parcours souterrain, elle n'est pas filtrée.

Actuellement, tout le bassin d'alimentation est boisé, ce qui réduit notablement les causes de pollution. On observe dans la partie amont de la zone ainsi drainée une zone marécageuse dans laquelle se trouve un très ancien captage qui était complètement à sec lors de notre visite sur les lieux.

La pollution s'est accentuée en 1978, car les caniveaux de drainage n'ont pas pu être nettoyés à la fin de l'automne 1977, après la chute des feuilles, ~~pas~~ <sup>ayant</sup> le verglas de février 1978 a cassé beaucoup d'arbres et a rendu inabordables bon nombre de caniveaux. Les feuilles mortes s'accumulant dans les tranchées de drainage pourrissent et favorisent ainsi le développement de bactéries.

## Protection

### 1) immédiate

Il est nécessaire de protéger efficacement le bac à sable, tout d'abord en l'entourant d'une clôture solide distante d'au moins 1 m de l'ouvrage de toutes parts, puis en le recouvrant pour éviter qu'il ne se remplisse de feuilles.

Il faut également nettoyer au moins une fois par an le drain principal.

Mais il est impossible d'établir un périmètre de protection immédiate pour les eaux de ruissellement, sinon en y englobant tout le bassin d'alimentation.

### 2) rapprochée et éloignée (*enroulé au la carte*)

Le périmètre de protections rapprochée et éloignée englobera tout le bassin d'alimentation du captage (voir carte). Il est actuellement entièrement boisé. Cet état devra être maintenu. On ne devra pas faire passer dans le périmètre de route forestière accessible aux voitures automobiles. L'épandage d'insecticides et de défoliants y sera interdit.

## LES GRANDS GRAVIERS

C'est le même type de captage que celui des Petits Graviers. Deux bacs à sables distants d'environ 50 m recueillent l'eau d'un ruisseau qui descend de la forêt. Le ruisseau, qui coule sur un peu plus d'une centaine de mètres à l'étiage, circule dans un cirque dont le substratum est couvert d'éboulis grossiers et se trouve actuellement entièrement boisé.

La protection sera identique à celle du captage précédent.

### 1) immédiate

Entourer les bacs à sables d'une clôture efficace et les protéger contre les apports de feuilles mortes.

### 2) Protection rapprochée

Comme pour les Petits Graviers, le périmètre de protection rapprochée englobera tout le bassin d'alimentation du ruisseau en amont du bac à sable.

Ce périmètre est entièrement boisé et devra le rester.

Remarque :

Malgré la présence de bac à sable, les analyses effectuées à l'automne 1978 indiquent une pollution biologique de l'eau. Cette pollution pourra être facilement supprimée par une stérilisation. D'ailleurs cette stérilisation devrait être obligatoire sur tout le réseau qui est très vaste : 150 réservoirs et 150 km de canalisations

EN CONCLUSION

Les captages des Graviers sont alimentés par des eaux de ruissellement superficiel ; il est donc impossible d'établir un périmètre de protection efficace.

On ne peut d'ailleurs pas améliorer la situation actuelle, puisque les bassins d'alimentation sont entièrement boisés.

Il est donc nécessaire de surveiller la propreté des bacs à sable et surtout de stériliser l'eau avant de la livrer à la consommation.

BESANCON, le 12 janvier 1979

D. CONTINI,

